



## CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT AU SERVICE PAYANT ABC SALLES

### SOMMAIRE

ARTICLE 1.	OBJET ET CHAMP D'APPLICATION.....	2
ARTICLE 2.	DEFINITIONS .....	2
ARTICLE 3.	PRE-REQUIS INDISPENSABLES A L'ACCES AU SERVICE .....	3
3.1.	CONCERNANT LA SITUATION DE L'ABONNE .....	3
3.2.	CONCERNANT LES DONNEES COMMUNIQUEES PAR L'ABONNE .....	3
ARTICLE 4.	DESCRIPTION DES SERVICES PAYANTS .....	4
4.1.	SERVICE PAYANT STANDARD .....	4
4.2.	SERVICES OPTIONNELS .....	6
ARTICLE 5.	MODALITES DE SOUSCRIPTION AUX SERVICES .....	7
ARTICLE 6.	ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE DE L'ABONNEMENT.....	7
ARTICLE 7.	RESPONSABILITE D'ABC SALLES DANS LE CADRE DES SERVICES PAYANTS .....	8
ARTICLE 8.	PROPRIETE INTELLECTUELLE .....	9
8.1.	ABSENCE DE CESSION DE DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE .....	9
8.2.	LICENCE D'UTILISATION.....	9
ARTICLE 9.	CONDITIONS TARIFAIRES DE L'ABONNEMENT .....	10
9.1.	PRIX DE L'ABONNEMENT .....	10
9.2.	CONDITIONS DE REGLEMENT .....	10
9.3.	RETARD – DEFAUT DE PAIEMENT.....	10
ARTICLE 10.	MODIFICATIONS DU SERVICE .....	11
10.1.	MODIFICATIONS A L'INITIATIVE D'ABC SALLES.....	11
10.2.	MODIFICATIONS IMPOSEES PAR DES TEXTES LEGISLATIFS OU REGLEMENTAIRES .....	11
ARTICLE 11.	SUSPENSION/RESILIATION DE L'ABONNEMENT .....	11
ARTICLE 12.	FORCE MAJEURE .....	12
ARTICLE 13.	CONVENTION DE PREUVE .....	12
ARTICLE 14.	PRESCRIPTION.....	12
ARTICLE 15.	LOI ET LANGUE ET APPLICABLES AU CONTRAT – TRIBUNAUX COMPETENTS .....	12

## ARTICLE 1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales d'Abonnement régissent les conditions de souscription aux Services payants de référencement de Salles sur la Plateforme et autres prestations associées, proposés par ABC SALLES et réservés aux Etablissements exclusivement.

Les présentes Conditions Générales d'Abonnement complètent les Conditions Générales d'Utilisation également applicables, et peuvent exceptionnellement y déroger par stipulation expresse seulement.

Toute commande au Service Payant entraîne automatiquement acceptation expresse et sans réserve, par l'Abonné :

- Des présentes Conditions Générales d'Abonnement,
- Des Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme ABC SALLES par référence,

Le tout, avec le Bon de Commande, formant un contrat entre ABC SALLES et l'Abonné concernant la fourniture du Service payant, que chaque partie s'engage à respecter.

Les présentes Conditions Générales d'Abonnement restent à tout moment consultables depuis le Site Internet ou communicables par ABC SALLES sur demande.

## ARTICLE 2. DEFINITIONS

Les mots et expressions ci-après commençant par une lettre majuscule, au singulier ou au pluriel, sont employés dans les présentes avec la signification suivante, et viennent s'ajouter à celles prévues dans les Conditions Générales d'Utilisation applicables:

**Abonnement** : désigne le contrat entre ABC SALLES et l'Abonné régissant la fourniture du Service payant selon l'offre souscrite par l'Abonné dans son Bon de Commande. L'Abonnement est constitué par les documents contractuels suivants, par ordre de priorité décroissant en cas de contradiction : le(s) Bon(s) de Commande, les présentes Conditions Générales d'Abonnement, et les Conditions Générales d'Utilisation, à l'exclusion expresse des conditions générales d'achat de l'Abonné, le cas échéant.

**Interface de gestion** : désigne l'espace en ligne dédié de l'Abonné qu'il crée et auquel il a accès selon les modalités prévues dans les Conditions Générales d'Utilisation pour le Compte Personnel.

Cette Interface de Gestion lui permet notamment de gérer son Abonnement, de modifier ses Données, de recevoir des demandes de devis (selon le rang retenu dans son Bon de Commande) ou d'échanger avec les Utilisateurs.

**Bon de commande** désigne le document qui fixe le périmètre du Service payant souscrit par l'Abonné auprès d'ABC SALLES, signé par l'Abonné et ABC SALLES. Seule la signature d'un Bon de Commande par le client et après complet paiement de l'Abonnement, emportera engagement de faire d'ABC SALLES.

**Rang** désigne le niveau de visibilité choisi par l'Etablissement sur son Bon de Commande, sur une échelle de 1 à 16, qui détermine notamment, tel que précisé à l'Article 4, (i) son ordre d'apparition dans la liste des résultats suite aux recherches effectuées par l'Utilisateur sur la Plateforme., (ii) l'accès à certaines fonctionnalités qui est réservé à certains Rangs, (iii) le prix de l'Abonnement à régler par l'Abonné conformément à la grille tarifaire ABC SALLES.

Dans le cas de figure où d'autres Etablissements ont souscrit au même Rang que l'Abonné, la position des uns par rapport aux autres sur la liste de résultats sera déterminée de manière aléatoire et recalculée à chaque nouvelle recherche de l'Utilisateur concerné.

Le Rang souscrit n'est pas déterminant, si l'Abonné a opté pour le Service optionnel de « Salle à la Une ».

## **ARTICLE 3. PRE-REQUIS INDISPENSABLES A L'ACCES AU SERVICE**

### **3.1. CONCERNANT LA SITUATION DE L'ABONNE**

Pour toute commande du Service payant, l'Abonné garantit à ABC SALLES que:

- Il utilise le Service à des fins professionnelles exclusivement, et n'est pas un « consommateur » tel que défini par le Code la consommation ;
- Il exerce l'activité de location de Salles à titre principal et qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires pour ce faire,
- Les Salles objet de son Abonnement sont conformes à l'ensemble de la législation et la réglementation applicables, et respectent les standards et normes, notamment de sécurité, en vigueur,
- Il est titulaire d'un compte de dépôt ouvert auprès d'un établissement de crédit situé dans l'EEE, ainsi que d'une carte bancaire en cours de validité sur ce compte autorisant les transferts de fonds par carte.
- Les Données relatives à sa Salle qu'il fournit à ABC SALLES, et les critères de recherche qu'il renseigne depuis son Interface de Gestion sont exactes, licites, à jour et ne sont pas trompeuses.

Pendant toute la durée de l'Abonnement, l'Abonné doit informer spontanément ABC SALLES de tout changement intervenant dans sa situation et pouvant avoir une incidence sur le Service.

ABC SALLES se réserve le droit de résilier l'Abonnement, à tout moment, en cas de fausse déclaration ou de non-respect de l'une des exigences susvisées qui serait porté à sa connaissance.

En tant qu'intermédiaire, ABC SALLES ne réalise en effet aucun contrôle préalable du respect des engagements susvisés par l'Abonné, qui devra tenir ABC SALLES totalement indemne en cas de réclamations de toutes natures des Utilisateurs ou tous tiers sur ce fondement.

### **3.2. CONCERNANT LES DONNEES COMMUNIQUEES PAR L'ABONNE**

L'abonné bénéficie pour chaque abonnement d'une fiche et d'un site internet offert comprenant un ensemble d'éléments : photos, vidéos et informations. Cependant, il est formellement interdit à l'abonné de communiquer pour le compte de plusieurs établissements sur une même fiche.

Le non-respect de cette exigence peut justifier la résiliation immédiate de l'Abonnement aux torts exclusifs de l'Abonné. Cette résiliation aux torts exclusifs de l'abonné ne suspend en aucun cas le paiement et aucun remboursement ne pourra être demandé.

L'Abonné reconnaît et accepte que, même si son Abonnement a pris effet, la mise en ligne de sa Salle sur la Plateforme et l'accès au Service via son Interface de Gestion ne seront possibles qu'à la condition que soient préalablement communiqués à ABC SALLES lors de sa commande, *a minima* :

- ✓ 16 photographies variées représentatives de son établissement, respectant le format et la qualité suivants : .jpg ou .gif - 1920x1080 pixels
- ✓ Les renseignements sur la capacité d'accueil de sa Salle ainsi que son adresse exacte..

ABC SALLES se réserve le droit de résilier l'Abonnement en cas de non-respect de ces pré-requis, et ne fera droit à aucune réclamation quelle qu'elle soit de l'Abonné sur ce fondement.

## **ARTICLE 4. DESCRIPTION DES SERVICES PAYANTS**

ABC SALLES propose aux Etablissements un Service payant « standard » ainsi que des options à la carte, selon une grille tarifaire en annexe des présentes et également accessible sur le Site Internet. La formule retenue par l'Abonné est celle précisée dans son Bon de Commande.

Le niveau de visibilité de l'Etablissement dans la liste des résultats de recherches de l'Utilisateur sur le Site Internet, ainsi que l'accès à certaines offres ABC SALLES dépendent du Rang auquel appartient l'Abonné, sur une classification de 1 à 16, déterminé en fonction des critères suivants notamment:

- type d'événement accepté,
- zone géographique,
- capacité d'accueil
- etc.

A titre d'exemple, les Abonnements du Rang 16 sont réservés uniquement aux Etablissements dont la capacité d'accueil n'excède pas les 40 personnes assises ou 50 personnes debout. ABC Salles se réserve le droit de suspendre un Etablissement déclarant une mauvaise capacité d'accueil pour bénéficier de cette offre.

Plus de détails sur les offres proposées par ABC SALLES en fonction du Rang et des tarifs sont renseignés dans la grille tarifaire en annexe et sur le Site Internet.

### **4.1. SERVICE PAYANT STANDARD**

Les tarifs pratiqués par ABC SALLES et renseignés dans sa grille tarifaire comprennent la fourniture des services « standard » ci-après, qui varient toutefois en fonction du Rang de l'Abonné.

#### **✓ REFERENCEMENT DE SALLES SUR LA PLATEFORME ABC SALLES**

En souscrivant au Service payant, l'Etablissement est référencé sur la Plateforme selon son Rang et selon les critères de recherche qu'il choisit depuis son Interface de Gestion.

L'Etablissement apparaîtra sur le Site Internet, dans la liste des résultats de l'Utilisateur, avant tous les autres Etablissements d'un Rang inférieur au sein et après tous ceux d'un Rang de position plus élevée.

Les Informations qui s'affichent sont :

- Sa dénomination sociale ;
- Ses coordonnées;
- Un lien hypertexte vers son site internet (s'il existe);
- Sa Fiche multimédia,

Sa Fiche est rattachée à une URL qui permet également à l'Etablissement d'être référencé dans Google ainsi que sur les autres principaux moteurs de recherche.

La Fiche peut contenir des visuels, vidéo, visites 360° selon le Rang de l'Abonné et les options choisies.

Dans le cas où d'autres Etablissements partagent le même Rang, la position des uns par rapport aux autres sera déterminée de manière aléatoire et recalculée (sans intervention d'ABC SALLES) à chaque nouvelle recherche de l'Utilisateur.

Ce service est offert à tous les Abonnés quelque soit leur rang.

#### **✓ MISE A DISPOSITION D'UNE INTERFACE DE GESTION**

Un espace privé est accessible à l'Abonné sur le Site Internet à l'aide de ses Identifiants. L'Interface de Gestion fonctionne comme un Compte Personnel ouvert à tout Utilisateur, et permet en outre à l'Abonné de gérer et mettre à jour sa fiche descriptive, ses Informations, ses critères de recherche de Salles etc.

L'Abonné reçoit les demandes de devis des Utilisateurs sur son Interface de gestion, qui sont strictement personnelles et confidentielles, l'Abonné s'interdisant de les transférer, communiquer, diffuser de quelque manière que ce soit à quiconque, à titre gratuit ou payant, sans l'accord préalable de l'équipe d'ABC SALLES.

Le non-respect de cette exigence peut justifier la résiliation immédiate de l'Abonnement aux torts exclusifs de l'Abonné.

Ce service est offert à tous les Abonnés quelque soit leur rang.

#### ✓ CREATION D'UN SITE INTERNET DEDIE

ABC SALLES réalise et met à disposition de l'Abonné un site internet sous le format URL : [www.abcsalles.com/nom-de-l-abonné](http://www.abcsalles.com/nom-de-l-abonne), uniquement accessible via certains moteurs de recherche de type Google.

Ce site internet dédié est réalisé selon la charte graphique de la Plateforme et reste la propriété exclusive d'ABC SALLES qui confère à l'Abonné un droit d'utilisation dans le cadre du Service exclusivement, pour la durée de l'Abonnement.

Ce service est proposé à tous les Abonnés quelque soit leur Rang.

#### ✓ DIFFUSION DES VISUELS RELATIFS A LA SALLE

ABC SALLES publie sur la Plateforme les visuels choisis par l'Abonné (images et/ou illustrations) relatifs à sa Salle à condition que ces visuels, comme toutes Données au sens des Conditions Générales d'Utilisation :

- soient de bonne qualité et correspondent aux standards ABC SALLES à savoir : résolution minimum de 1920\*1080 pixels sur lesquelles il ne doit apparaître aucune mention écrite ;
- n'identifient aucune personne physique, sans son accord dont l'Abonné est entièrement responsable ;
- ne constituent pas des spams ;
- ne constituent pas des données violant les réglementations et lois applicables et/ou contraires aux bonnes mœurs;
- ne constituent pas des informations abusives, violentes, obscènes, menaçantes, injurieuses, diffamatoires, portant atteinte à la protection des mineurs ou de manière générale, incitant à la haine raciale, ni ne constituent pas des informations ou contenus de toutes natures illicites ;
- ne constituent pas une violation des droits d'ABC SALLES ou de tiers, en particulier de leurs droits de propriété intellectuelle,
- ne constituent pas une contrefaçon ou ne portent pas atteinte aux droits de tiers ;
- ne contiennent aucun virus, chevaux de Troie ou tous autres codes informatiques, fichiers, scripts ou programmes nuisibles ou susceptibles de porter atteinte au bon fonctionnement de la Plateforme et du Service;
- ne soient pas susceptibles d'interférer ou perturber l'intégrité ou la performance des Contenus/Informations d'autres Etablissements, de la Plateforme ou du Service.

ABC SALLES se réserve le droit de ne pas référencer une Salle dont les visuels ou autres Données ne répondraient pas aux exigences susvisées. ABC Salles se réservent également le droit de supprimer tout contenu ne respectant pas ces conditions.

Ce service est offert à tous les Abonnés quelque soit leur Rang.

#### ✓ CREATION ET DIFFUSION DES « VIDEORAMAS »

**Le service vidéorama est définitivement arrêté le 31/12/2016. Aucune modification ne pourra y être faite à compter du 31/12/2016. Aucune nouvelle commande ne pourra être prise à partir de cette date.**

ABC SALLES proposait un service de réalisation d'un montage audiovisuel (le « vidéorama ») de 100 secondes maximum, pour compléter sa Fiche et qui sera ensuite partagée sur les principaux moteurs de recherches « vidéo » tels que youtube, dailymotion etc.

Les vidéoramas ont été réalisés par ABC SALLES sur la base de tout ou partie des Données transmises par l'Etablissement et sur les éléments de son site Internet, qu'ABC SALLES est autorisée sans limitation à modifier, adapter, traduire, et de manière générale, à utiliser de quelque manière que ce soit à sa seule discrétion pour rendre le Service, pendant toute la durée de l'Abonnement..

L'Abonné s'interdit d'utiliser les vidéoramas, quel que soit le moyen, la finalité ou le support, en dehors de la Plateforme, en particulier au sein de sites Internet concurrents directs ou indirects d'ABC SALLES, et après la fin de l'Abonnement.

## 4.2. SERVICES OPTIONNELS

ABC SALLES propose, en plus du Service payant « standard », des options commandées à la carte par l'Abonné. Les tarifs de ces options sont fournis dans la grille tarifaire en annexe et sur la Plateforme, partie « Options ». Elles sont souscrites par l'Abonné dans son Bon de Commande initial ou pendant toute la durée l'Abonnement via son Interface de Gestion.

### ✓ OPTION « SALLES A LA UNE »

Cette option repose sur un système de mise en avant des Salles pour une apparition en tête de liste sur la page de résultats sur la Plateforme correspondant aux critères de recherche renseignés par l'Abonné, indépendamment du Rang souscrit par l'Abonné lors de son Abonnement.

La durée de la mise en avant est de 1 (un) mois renouvelable une seule fois de janvier à décembre. ABC SALLES se réserve le droit de ne pas faire droit ou en tous cas reporter la souscription de cette option, dans l'intérêt de l'Abonné, pour éviter le trop grand nombre de Salles présentes au même moment sur la liste de résultats..

### ✓ OPTION « SUGGESTIONS ABC SALLES »

Cette option repose sur un système d'optimisation de la visibilité de l'Abonné, valable 1 (un) an, sur la Plateforme en apparaissant par exemple sous forme de vignettes de couleur marquées « *suggestions abc salles* » dans les listes de résultats des Utilisateurs si l'Etablissement ayant souscrit à l'option remplit les critères de recherche renseignés par l'Utilisateur ce quelque soit la situation géographique de sa Salle à condition que celle-ci se situe dans le même département que celui initialement recherché par l'Utilisateur.

Cependant, l'Abonné reconnaît et accepte qu'un autre Etablissement de Rang égal remplissant les mêmes critères de recherche mais dont la situation géographique de sa Salle correspond exactement à celle initialement recherchée par l'Utilisateur apparaisse en priorité.

### ✓ OPTION « Photos / Vidéos / 360° »

ABC Salles via son service photographe propose plusieurs options payantes et/ou incluses dans l'abonnement pour la réalisation de photographies, vidéos et 360° :

Ces réalisations sont réalisés dans le cadre d'un abonnement sur notre site internet et sont réservés à l'usage exclusif de celui-ci. Il est formellement interdit d'utiliser ces réalisations chez tout autres concurrents direct ou indirect d'ABC Salles. ABC Salles détient les droits de reproductions, de représentations de tout ces visuels sans limitation de tirage, de reproduction et de durée.

Dans le cas où le client souhaite avoir une copie de ces réalisations, celle-ci seront disponibles sur compte. Les réalisations seront remises en HD avec filigrane ABC Salles qui ne pourra être retiré sous peine de violation du droit de propriété. Le client aura la possibilité de retirer le filigrane moyennant le paiement d'un forfait de 60 € HT.

Lors d'une commande d'une ou de plusieurs de ces options, le client est informé que toutes les réalisations se feront lors d'un unique rendez-vous. Si le client souhaite convenir d'un rendez-vous supplémentaire, celui-ci sera facturé 60 € HT en sus.

Tout rendez-vous peut être annulé ou reporté gratuitement jusqu'à 72 heures avant la date fixée avec le photographe. Ce délai dépassé, le nouveau rendez-vous sera facturé 60 € HT.

Photos Bonus : Dans le cadre de la réalisation de la prestation, des photos supplémentaires peuvent être effectués. Ces photos seront disponibles avec filigrane dans l'espace administrateur du client uniquement en visualisation. Si le client souhaite les utiliser sur le site [www.abcsalles.com](http://www.abcsalles.com) ou en direct avec filigrane, le prix est fixé à 10 € HT par photos. Le client aura la possibilité de supprimer le filigrane en payant le forfait de 60 € HT après la commande des photos bonus.

## **OPTION « OUTILS DE COMMUNICATION »**

Les outils de communication sont des options payantes par l'intermédiaire de crédits à acheter depuis l'Interface de Gestion de l'Abonné ou par téléphone avec le Conseiller ABC SALLES de l'Abonné.

Il existe plusieurs types d'outils de communication, dont le prix correspond à une valeur en nombre de crédits, précisés dans la grille tarifaire des options en annexe et sur la Plateforme :

- Option « Promotion simple » (réduction ou offre), valable 2 (deux) mois depuis l'achat du crédit : ABC SALLES diffuse un marquage sur la vignette de la Salle par une icône correspondant à la promotion proposée par l'Etablissement ;
- Option « Promotion de dernière minute » (réduction ou offre), valable 2 (deux) mois depuis l'achat du crédit : ABC SALLES diffuse un marquage sur la vignette de la Salle par une icône correspondant à la promotion proposée par l'Etablissement.
- Option « Actualité ou participation à un salon » : ABC SALLES rédige une actualité sur la Fiche de la Salle sur la base des indications de l'Abonné.

Quelque soit l'option souscrite, toute vignette, marquage constituée des Données de l'Abonné est soumis à validation d'ABC SALLES.

De manière générale, le coût de ces diffusions varie en fonction du support et de l'endroit sur lesquels l'Abonné souhaite qu'elles apparaissent.

En toutes hypothèses, ABC SALLES, en tant que professionnel de la communication et pour optimiser la visibilité de l'Abonné, se réserve le droit de décider de la date de publication la plus opportune du « post » ainsi que d'en modifier le contenu de quelque manière que ce soit pour l'adapter au thème et à l'espace de diffusion, ou respecter les critères imposés par les réseaux sociaux, ce que l'Abonné accepte expressément.

## **AUTRES OPTIONS**

De manière générale, l'Abonné est invité à consulter régulièrement le Site Internet pour connaître les actualités et nouvelles options proposées par ABC SALLES.

## **ARTICLE 5. MODALITES DE SOUSCRIPTION AUX SERVICES**

L'Abonné peut souscrire aux Services Standards ou Optionnels par différents moyens :

- Soit en imprimant le Bon de Commande disponible en format PDF sur le Site Internet et le renvoyant par fax, courrier ou e-mail, préalablement dûment signé par ses soins, aux contacts d'ABC SALLES renseignés sur la Plateforme ;
- Soit directement depuis son Interface de Gestion, en remplissant le Bon de Commande en ligne ;

L'Abonné doit accompagner l'envoi de son Bon de Commande (par courriel ou par fax adressé à ABC SALLES) du paiement total du prix correspondant, selon les modalités financières prévues ci-après.

## **ARTICLE 6. ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE DE L'ABONNEMENT**

L'Abonnement entre en vigueur à compter de la validation du Bon de Commande par ABC SALLES, pour une durée ferme d'un (1) an.

Tout Abonnement commencé est dû en totalité par l'Abonné, nonobstant une éventuelle résiliation qui n'ouvre aucun droit à aucun remboursement ou indemnité de la part d'ABC SALLES.

La souscription à un Service optionnel en cours d'Abonnement par l'envoi d'un nouveau Bon de Commande ne modifie pas la durée d'Abonnement initial et sera facturée *pro rata temporis*.

## **ARTICLE 7. RESPONSABILITE D'ABC SALLES DANS LE CADRE DES SERVICES PAYANTS**

L'article « Limitation de responsabilité d'ABC SALLES » contenu dans les Conditions Générales D'Utilisation, auxquelles viennent s'ajouter les dispositions suivantes, applicables seulement aux Services Payant :

**Responsabilité du fait des Fiches Multimédia et de l'utilisation des Données par ABC SALLES.** Les erreurs ou omissions dans les Fiches multimédia ou autres Contenus créés par ABC SALLES pour les besoins du Service, voire la mauvaise qualité de reproduction des Données (photos et/ou tous documents ou données) fournies par l'Abonné ne peuvent justifier le défaut de paiement du prix ni donner droit à une indemnisation quelconque ou une diffusion aux frais d'ABC SALLES.

Pour toute erreur ou omission survenue dans la composition et/ou la présentation d'une Donnée Abonné relative à une Salle qui serait imputable à ABC SALLES et dûment prouvée par l'Abonné, celui-ci ne pourra prétendre, à titre d'indemnité, qu'à la rediffusion de la Donnée concernée.

**Disponibilité du Service.** ABC SALLES fait ses meilleurs efforts pour fournir un taux de disponibilité du Service sur sa Plateforme à hauteur de 99,5% mesuré sur une base mensuelle (ci-après la «Disponibilité du Service»).

L'Abonné reconnaît et accepte cependant que la disponibilité du Service puisse être perturbée, sans droit à réclamation de l'Abonné, dans les cas suivants :

- En raison des propres Equipements de l'Abonné (y compris les coupures et dysfonctionnements Internet ou de son réseau de télécommunications), de ses Données ou de tout acte volontaire ou non de l'Utilisateur, dégradation, malveillance, sabotage de sa part ;
- En cas de Force Majeure telle que définie à l'Article « Force Majeure » ci-après ou à une mauvaise utilisation des Services;
- Si la Plateforme (i) a été altérée ou endommagée par la faute des Utilisateurs ou (ii) a été utilisé par l'Utilisateur de manière anormale.

ABC SALLES ne prend néanmoins aucun engagement d'aucune sorte concernant la disponibilité de sites internet et plateformes des réseaux sociaux ou d'autres partenaires.

En particulier, l'Abonné est informé que les moteurs de recherche, réseaux sociaux ou sites internet auprès desquels ABC SALLES s'est engagé à référencer la Salle de l'Abonné ou à effectuer des prestations de Community management ou « outils de communication », sont libres de déterminer les conditions d'utilisation de leurs outils. Par conséquent, ABC SALLES ne pourra supporter une quelconque responsabilité en cas de sanction (blacklistage, sandbox), de retard ou autres conséquences qui pourraient résulter d'une décision prise par ces opérateurs.

En tout état de cause, pour tout autre manquement prouvé d'ABC SALLES à ses obligations rentrant dans le périmètre du Service, sa responsabilité est expressément limitée à la réparation du dommage direct causé à l'Abonné à l'exclusion de tout autre dommage.

En aucun cas ABC SALLES ne saurait être tenue pour responsable des pertes d'exploitation (par exemple : gain manqué, perte de chance ou autres pertes de revenus) de l'Abonné qui seraient liées à un mauvais positionnement de son site Internet ou de sa Salle pour quelle que cause que ce soit.

En toutes hypothèses, la responsabilité d'ABC SALLES est limitée, tous préjudices confondus, à 100 % des sommes payées par l'Abonné et encaissées par ABC SALLES au titre de l'Abonnement dans les douze (12) mois précédant la survenance du dommage.

L'Abonné est seul responsable envers l'Utilisateur concernant la location de ses Salles.



## **ARTICLE 8. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

### **8.1. ABSENCE DE CESSION DE DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE**

L'Abonné est et reste propriétaire de l'ensemble des éléments et contenus qu'il communique à ABC SALLES pour les besoins du Service, soit ses Données.

ABC SALLES est et demeure titulaire des droits de propriété sur la Plateforme et à tout élément la composant, dont les Contenus, ou toutes autres données quels que soient leurs formes ou supports qui sont mises à disposition de l'Abonné ou réalisés par ABC SALLES pour les besoins de l'Abonnement, en dehors des droits réservés de l'Abonné sur ses propres Données.

ABC Salles est et demeure titulaire des droits exclusifs de reproduction et de représentation des Photographies faites à la demande d'ABC Salles par les photographes partenaires. L'utilisation de ses photographies sont limitées au cadre de la communication interne ou externe d'ABC SALLES et de sa promotion, et, pour les utilisations suivantes :

- Site d'ABC SALLES ;
- Site internet des partenaires d'ABC SALLES ;
- Insertions publicitaires nationales et internationales d'ABC SALLES;
- PLV ABC SALLES : tous types de PLV (chevalets 30x40, affiches 60x80, kakemonos) ;
- Illustration des rédactionnels de presse ABC SALLES;
- Exposition organisée par ABC SALLES ;
- Plaquette visant à présenter ABC SALLES ;
- Making-of (vidéo) de la séance de prises de vue (Shooting).

ABC Salles interdit sous peine de poursuite toutes autres utilisations et met en garde contre la diffusion de ses photos sur des sites concurrents.

Les droits exclusifs de reproduction et de représentation cités ci-dessous sont donc limités aux utilisations précitées.

- Le droit exclusif de reproduire, dupliquer, imprimer les Photographies, en noir et blanc ou en couleur, à la suite d'une colorisation ou non, sur tous supports et notamment support papier, pellicule, film, bande magnétique, support informatique ou numérique et tous autres supports connus ou non encore connus, le droit d'adjoindre aux Photographies tout élément graphique, tel que logo, signe distinctif, etc., le droit d'utiliser les reproductions des Photographies, quelles qu'elles soient, pour l'illustration et/ou l'accompagnement d'un texte, d'un film, d'un clip, d'une vidéo, en utilisant tous formats de reproduction et tous rapports de cadrage.
- Le droit exclusif d'adapter les Photographies et de les transformer en tout ou partie, et sous toute forme audiovisuelle, télématique, numérique, etc. aux fins de tous types d'exploitation dans les limites précitées.
- Le droit exclusif de représenter, de diffuser et d'exploiter les Photographies dans leur version originale ou dans une version telle que précédemment définie, par tous moyens et, notamment, par transmission dans un lieu public, par transmission numérique en ligne ou sur support, par présentation publique et par tous autres moyens connus ou non encore connus.

ABC SALLES et l'Abonné restent en outre propriétaires de leurs marques, dessins et modèles ou tout autre signe distinctif leur appartenant.

En particulier, la mise à disposition temporaire de la Plateforme et des Contenus appartenant à ABC SALLES ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle au bénéfice de l'Abonné.

### **8.2. LICENCE D'UTILISATION**

Les Données communiquées par l'Abonné à ABC SALLES dans le cadre de l'Abonnement et ses signes distinctifs restent la propriété de l'Abonné qui autorise toutefois ABC SALLES à les utiliser de quelle que manière que ce soit et sur tous supports sans restriction pour les besoins du Service exclusivement.

L'Abonné garantit que ses Données lui appartiennent ou qu'il a été valablement autorisé à les utiliser et en concéder un droit d'utilisation à ABC SALLES de manière compatible avec le Service.

ABC SALLES ne sera en aucun cas responsable de toutes réclamations, plaintes ou actions de quelle que nature que ce soit qui serait fondée sur la violation de la présente garantie, et de manière générale, de l'atteinte aux droits des tiers du fait des Données. L'Abonné tiendra dans ce cas ABC SALLES intégralement indemne de toutes conséquences en découlant.

Cette licence est concédée à ABC SALLES à titre gratuit pour le monde entier.

ABC SALLES concède à l'Abonné une licence d'utilisation personnelle et incessible, pour la durée de l'Abonnement, des Contenus préexistants à l'Abonnement ou qu'il crée pour les besoins du Service (vidéoramas, textes, annonces etc.).

L'Abonné n'est autorisé à les utiliser que dans le cadre de la Plateforme et ne pourra en aucun cas les reproduire, diffuser, dupliquer, vendre, louer, céder à des tiers ou en dehors de la Plateforme et à la fin de l'Abonnement sans l'autorisation préalable et expresse d'ABC SALLES.

## **ARTICLE 9. CONDITIONS TARIFAIRES DE L'ABONNEMENT**

### **9.1. PRIX DE L'ABONNEMENT ET OPTIONS**

Le prix à régler par l'Abonné dépend de son Rang, de la localisation de sa Salle, et des options retenues dans son Bon de Commande, en fonction de la grille tarifaire en annexe et disponible sur la Plateforme.

Options Salle à la une : un maximum de 2 salles à la une par an est autorisé par client. Lors d'une recherche d'un internaute dans le département choisi, la vignette Salles à la une apparaîtra avec la mention « Salle à la une ».

Options Suggestions : Les suggestions se font par département. Lors d'une recherche d'un internaute dans le département choisi, la vignette suggestion apparaîtra avec la mention « Suggestions ».

Options Vidéorama : le vidéorama est définitivement arrêté le 31/12/2016. Aucune modification ne pourra y être faite à compter du 31/12/2016. Cette option est remplacé par 12 Photos HD incluses dans tout abonnement payant à partir de 570 € HT facturé, l'option est activable une fois tous les 3 ans. Si l'option est utilisé en 2017, la prochaine utilisation sera en 2020 pour ce même client et/ou lieu.

Le prix de l'Abonnement et de ses options est en euros et s'entend toutes taxes comprises. Ce prix ne comprend pas les coûts liés aux Equipements et aux communications électroniques, nécessaires à la souscription et à l'utilisation du Service, lesdits coûts restant à la charge de l'Abonné.

### **9.2. CONDITIONS DE REGLEMENT**

Le règlement du Bon de Commande est exigible en totalité à la date de sa signature soit :

- Par chèque bancaire adressé au siège social d'ABC SALLES renseigné dans les mentions légales ;
- Par virement à l'Ordre d'ABC SALLES, aux coordonnées bancaires communiquées par ABC SALLES :

Le règlement pourra très exceptionnellement, aux termes d'un accord écrit distinct, se faire selon un échancier défini par ABC SALLES, dont le premier règlement ne saurait être inférieur à la somme de 30% du prix total de l'Abonnement.

La facture est émise par ABC SALLES après la souscription et le paiement de l'Abonnement.

### **9.3. RETARD – DEFAUT DE PAIEMENT**

En cas de retard de paiement de l'Abonnement à son échéance, les sommes restant dues portent intérêt à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros TTC, les frais de recouvrement légaux étant à la charge de l'Abonné.

En outre, en cas de non-respect des conditions de paiement de l'Abonnement (ou de manière générale aux conditions des CGV, CGU ou autre disposition contractuelle ou légale), ABC SALLES se réserve le droit de retarder toute parution commandée, de crypter les demandes de devis ou bloquer l'accès des Utilisateurs à ses coordonnées voire de suspendre ou de résilier, sans formalité, ni préavis, ni indemnité, tout Abonnement en cours.

L'Abonné est alors redevable du montant de l'Abonnement dans sa totalité, et ce jusqu'à son terme initial.

Les frais éventuels (frais de procédure, dépens, débours et honoraires d'avocat et d'huissier) de recouvrement des sommes dues et impayées par l'Abonné sont réputés entre les parties constituer un accessoire de la créance d'ABC SALLES.

## **ARTICLE 10. MODIFICATIONS DU SERVICE**

### **10.1. MODIFICATIONS A L'INITIATIVE D'ABC SALLES**

ABC SALLES se réserve le droit de modifier unilatéralement l'Abonnement selon les modalités prévues dans les Conditions Générales d'Utilisation.

En cas de changement des conditions tarifaires, ABC SALLES le notifiera à l'Abonné suffisamment à l'avance avant la date d'entrée en vigueur prévue.

L'Abonné est réputé avoir accepté la modification s'il n'a pas notifié à ABC SALLES, avant la date d'entrée en vigueur notifiée, son désaccord. S'il refuse la modification proposée, l'Abonné peut résilier son Abonnement sans frais.

### **10.2. MODIFICATIONS IMPOSEES PAR DES TEXTES LEGISLATIFS OU REGLEMENTAIRES**

Toutes dispositions législatives ou réglementaires qui rendraient nécessaire la modification de tout ou partie du Contrat seront applicables dès leur date d'entrée en vigueur, sans préavis.

## **ARTICLE 11. SUSPENSION/RESILIATION DE L'ABONNEMENT**

L'Abonnement est valable pour une durée d'un (1) an ferme.

Toute demande de résiliation par l'Abonné devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au mois un (1) mois à l'avance à ABC SALLES.

L'Abonné reconnaît et accepte qu'en cas de résiliation :

- Toute somme payée par ABC SALLES au moment de la résiliation reste acquise et n'ouvre droit à aucun remboursement de l'Abonné.
- l'Abonné reste redevable de l'intégralité de l'Abonnement jusqu'à son terme.

ABC SALLES dispose également de la faculté de résilier et/ou suspendre l'Abonnement, à tout moment et de plein droit dans les cas suivants :

- En cas de non-respect des Pré-requis ;
- En cas de non-paiement par l'Abonné des conditions de règlement de l'Abonnement ;
- En cas où les Données communiquées par l'Abonné dans le cadre de la souscription de l'Abonnement sont incomplètes, inexactes, invalides ou obsolètes ;
- Plus généralement, en cas de violation par l'Abonné des présentes Conditions Générales d'Abonnement et des Conditions Générales d'Utilisation.

La résiliation entraînera la désactivation immédiate des droits accordés à l'Abonné dans le cadre du Service sans droit à indemnité ni à remboursement.

Cette résiliation sera faite sans préjudice de toute action en réparation qu'ABC SALLES pourra engager à l'encontre l'Abonné ou de tous tiers sous sa responsabilité.

#### **ARTICLE 12. FORCE MAJEURE**

Aucune des parties n'est responsable des conséquences d'un cas de Force Majeure tel que défini par la jurisprudence française. De convention expresse, sont notamment considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, les catastrophes naturelles, blocage des moyens de transport, incendies, tempêtes, inondations, émeutes, guerres, épidémies, défaillance générale des fournisseurs, fait du Prince, piratage informatique, indisponibilité et/ou dysfonctionnement des moyens de communications électroniques, y compris les réseaux et notamment électriques.

ABC SALLES est libéré de l'obligation d'exécuter un Bon de Commande pour tous les cas de force majeure et ne pourra dès lors être tenue responsable des retards, inexécutions ou autres manquements, résultant d'un tel évènement à l'origine de la suspension ou de la résiliation de la Commande en cours.

La partie subissant un cas de Force Majeure doit immédiatement en informer l'autre Partie par écrit. En cas de persistance de l'évènement pendant plus de trente (30) jours, l'autre Partie pourra résilier de plein droit et sans formalité l'Abonnement.

#### **ARTICLE 13. CONVENTION DE PREUVE**

L'Abonné et ABC SALLES reconnaissent la validité et la force probante des courriers électroniques, des SMS, et des notifications effectuées via l'Interface de Gestion de l'Abonné, des documents numérisés échangés entre eux dans le cadre du présent Abonnement, ainsi que de tous enregistrements électroniques conservés par ABC SALLES.

La preuve écrite de toutes les opérations effectuées sur son Compte par l'Abonné incombe à ABC SALLES et peut résulter de tous les documents susvisés qui sont présumés avoir force probante entre les parties, sauf preuve du contraire apportée par tous moyens par l'Abonné.

#### **ARTICLE 14. PRESCRIPTION**

L'Abonné reconnaît et accepte qu'il ne pourra mettre en jeu la responsabilité d'ABC SALLES du fait d'un manquement au titre des présentes, que pendant un délai de deux (2) ans à compter de la survenance du manquement en cause.

#### **ARTICLE 15. LOI ET LANGUE ET APPLICABLES AU CONTRAT – TRIBUNAUX COMPETENTS**

Le présent Contrat est conclu en langue française, qui est la langue choisie et utilisée par les deux parties dans leurs relations contractuelles.

Le Contrat est soumis au droit français.

**IL EST EXPRESSEMENT FAIT ATTRIBUTION DE COMPETENCE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL, POUR TOUTE CONTESTATION RELATIVE AU PRESENT CONTRAT.**